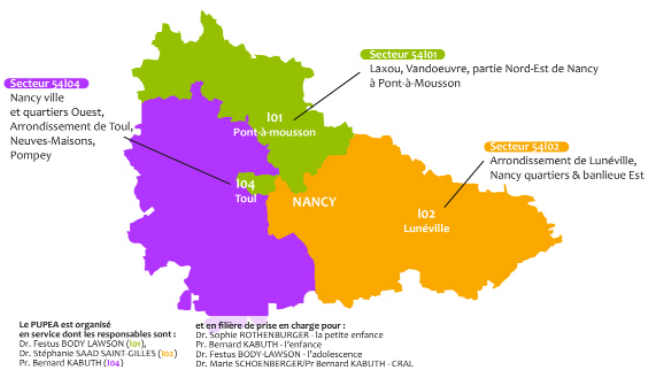


## Qu'est ce que l'EMPPER ?

L'Équipe Mobile de Psychiatrie Périnatale est une unité de soins à destination du ou des futurs parents, dès la grossesse, et des familles avec enfants de moins de 3 ans **qui nécessitent des soins de psychiatrie périnatale et qui sont en difficulté pour y accéder.**

Le dispositif de soins est axé sur le travail de partenariat et d'échanges avec les professionnels qui sollicitent l'équipe.



## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi  
de 09h à 17h

## Composition de l'équipe

- **Pédopsychiatres** : Pr Fabienne Ligier  
Dr Pauline Sourlier
- **Cadre de Santé Supérieur du Pôle** : Laure Decker
- **Cadre de Santé** : Cécilia Beck
- **Psychologue** : Coline Lombard
- **Infirmière** : Hélène Neyhouser
- **Éducatrice spécialisée** : Rindra Randriamalandy
- **Secrétaire** : Julie Mouton

## ÉTUDE EMPPER

Une étude d'évaluation de notre équipe mobile est en cours.

Il vous sera proposé d'y participer.  
**Nous vous remercions par avance pour votre aide.**



## Équipe Mobile de Psychiatrie Périnatale

EMPPER



DE LA GROSSESSE AUX 36 MOIS DE L'ENFANT

## Équipe Mobile de Psychiatrie Périnatale (EMPPER)

CMP enfants et adolescents de Vandœuvre

7 rue Jacquard

54500 Vandœuvre-lès-Nancy

B.P. 11010 - 54521 Laxou Cedex

06 75 85 45 23 ou 03 57 80 60 67

empper@cpn-laxou.com



*«On ne naît pas parents,  
on le devient»*

Françoise Dolto



## *Les indications*

- Interventions en «pré» et en «post» natal
- Troubles des relations parents-bébés
- Parents faisant face à une situation fragilisant la parentalité (isolement)
- Dépression du post-partum (tristesse, irritabilité, sentiment d'inutilité, peu de plaisir à s'occuper du bébé,...)
- Autres souffrances psychiques en lien avec la maternité (accouchement traumatique, inquiétudes pour l'enfant, deuil,...).

## *Les missions*

- Aller à la rencontre de l'enfant de moins de 3 ans, de ses parents en difficulté dans leur parentalité (interactions, liens, attachement,...)
- Identifier les besoins des parents et/ou de l'enfant
- Orienter vers des prises en charge adaptées en accord avec les familles
- Assurer un travail de coordination avec les équipes de la petite enfance (réflexions mutuelles) et faciliter la mise en place d'un relai.

